



PIERRE AVENAS (65)

À PROPOS DE FONDATION

La fondation de l'X finance des actions d'intérêt général et pour cela, elle lève des fonds, où l'on sait que *fonds* est le pluriel... de *fonds* (financier) et non pas de *fond* (de tiroir par exemple). Ces homonymes forment l'un des pièges classiques de l'orthographe en français, mais ont-ils bien la même origine étymologique ? Même si cela semble probable, il est bon de s'en assurer, d'autant plus qu'en anglais, *fonds* se dit *fund*, visiblement apparenté au français, alors que *fond* se dit *bottom*, en apparence un mot de nature très différente. On va voir qu'il n'en est rien, en passant par un peu d'étymologie comparative entre le latin et l'anglais.

LE NOM *fond* vient du latin *fundus*, dont le premier sens est bien « fond », en particulier pour le fond de la mer (un *haut fond* là où c'est peu profond). Et l'anglais *bottom* « fond » lui est apparenté en effet, car d'une part les consonnes /d/ et /t/ sont de même nature (des dentales), et d'autre part les initiales /f/ et /b/ ont des traits phonétiques communs, et se retrouvent dans d'autres mots des sens identiques ou voisins : par exemple, le latin *flos, floris* « fleur » et l'anglais *blossom* « floraison », le latin *flare* « souffler » et l'anglais *to blow* « souffler », le latin *forare* « forer » et l'anglais *to bore* « percer », etc. Et il existe d'autres cas semblables, où l'on suppose un mot indo-européen antérieur commençant par un *bh- aspiré, évoluant vers /f/ en latin et /b/ en anglais.

L'anglais *bottom* se relie donc bien au latin *fundus*, tout comme le français *fonds*, comme on va le voir.

HISTOIRE D'UNE POLYSÉMIE

Dès le latin, *fundus* désignait non seulement le fond d'un récipient, ou d'un lieu comme une vallée, mais aussi par extension une surface de terre, un terrain, une propriété, d'où un bien financier, et même une garantie juridique. Cette polysémie s'est continuée en bas latin et en ancien français, avec une orthographe fluctuante : *funz*,

funs, font, fond, fonds... C'est alors que le grammairien et académicien Vaugelas, dans ses *Remarques sur la langue française* (1647), a jugé bon de clarifier la situation en fixant *fond* (pour *fond du tonneau*...) et *fonds* (pour *fonds de terre*...), d'où l'usage moderne de *fonds*, qu'il soit *de garantie, d'investissement, de commerce*, etc.

APRÈS LES POLYSÉMIES, DES HOMONYMIES

À côté de *fundare* « fonder », dérivé de *fundus*, le latin a, d'une deuxième origine, *fundere* « faire fondre, (ren)verser », d'où des homonymes. Ainsi, *foncer* s'emploie pour une couleur *foncée*, car le fond d'un creux est sombre... mais *foncer* « aller vite » dérive de *fondre*, au sens de l'aigle qui fond sur sa

« Travaillez,
prenez de la peine :
C'est le fonds
qui manque le moins. »

(Jean de La Fontaine)

proie. Et d'une troisième origine, on a le latin *fons, fontis* « source, fontaine », devenant en ancien français *font*, qui ne subsiste que dans les *fonts* baptismaux, ceux sur lesquels on porte, par métaphore, une institution que l'on fonde.

ÉPILOGUE, OÙ SEULS LES MOTS SOULIGNÉS SONT APPARENTÉS

Bref, lorsqu'à peine sorti des *fonts* baptismaux, un fonds financier fond, au risque de s'effondrer, voire de toucher le fond, il est fondamental de surveiller sa bottomline. ■



© FONDATION LOUIS VUITTON

Où l'on aperçoit les fondations de la Fondation Louis Vuitton, bâtiment érigé pour la fondation de notre camarade Bernard Arnault (69).

IL Y A FONDATION ET FONDATION !

La séparation *fond/fonds* ne se voit pas dans les dérivés, comme *fondation*, du bas latin *fundatio* : la *fondation* (de l'X en 1794) ou les *fondations* (d'un bâtiment) renvoient à *fond*, alors que la *fondation* (de l'X, créée en 1987) renvoie à *fonds*.